

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la
Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, tenue le 12 septembre 2016 à
19H30 à laquelle étaient présents :

Le maire suppléant M. Jean-Louis Corriveau, les
conseillers (ères) Mme Colleen Griffin, Mlle Émilie La Salle, M. Mario
Tremblay, M. Réjean Meilleur ainsi que M. Richard La Salle.

ORDRE DU JOUR

PRIÈRE

- OUVERTURE DE LA SÉANCE
- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 AOÛT 2016
- RATIFICATION DES COMPTES D'AOÛT 2016
- MOT DU MAIRE
- GERRY LABELLE
- RÉOLUTION – TAXE MUNICIPALE POUR LE 9-1-1
- BOURSE ÉCOLE SECONDAIRE SIEUR DE COULONGE
- RÉOLUTION MTQ – SIGNALISATION SCOLAIRE –
OLIVIER GAGNON
- SOUMISSION DE SHAWVILLE FORD
- SOUMISSION DE HAYES MANUFACTURING
- SOUMISSIONS DE VALPA – SALLE MUNICIPALE
- AVIS DE MOTION – CODE DE DÉONTOLOGIE & ÉTHIQUE
- RÉOLUTION-CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- BUREAU DE POSTE
- CHEMIN DE LA MONTAGNE - HYDRO
- POMPIERS VOLONTAIRES
 - DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON POUR LE 01
OCTOBRE 2016
 - RÉOLUTION COURS DE PUMPER (150.00\$ / 3 HRS +
DÉPLACEMENTS)
- LES COMPTES À PAYER AU 13 SEPTEMBRE 2016
- GROSSES VIDANGES (LES 1 & 2 OCTOBRE)
- CORRESPONDANCE
- DEMANDE DES CONTRIBUABLES
- DISCUSSION DES CONSEILLERS

- VARIA
 - SERVICE D'ENQUÊTES DE LOCALISATION ET DE SOLVABILITÉ
- LEVÉE DE LA SÉANCE

141-2016 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Colleen Griffin
Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19H30. Le quorum est confirmé.

Adoptée

142-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Réjean Meilleur
Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec varia ouvert.

Adoptée

143-2016 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 01 AOÛT 2016

Proposé par Émilie LaSalle
Et résolu unanimement que le procès-verbal du 4 juillet 2016 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

RATIFICATION DES COMPTES D'AOUT 2016

Le comptable et le vérificateur étaient présents pour expliquer les comptes en date du 12 septembre 2016.

MOT DU MAIRE

Le maire suppléant, M. Jean-Louis Corriveau souhaite la bienvenue aux gens d'être venu en grand nombre.

Il clarifie la retraite du directeur général, Jacques Mantha, qui date à la fin du mois de juillet et qu'aucun montant forfaitaire ou une prime de départ lui a été attribué. L'entente rédigée avec l'avocat de la municipalité, est de payer 3jours/semaine pour 22 semaines (ce qui veut dire jusqu'au 31 décembre 2016), + 2 semaines de vacances qui lui est dû pour l'année en cour.

Ce qui est pour le poste de directeur général, Lisa Dagenais est en fonction en tant que directrice générale depuis le 01 août 2016.

Il y a deux mois passés que nous vous avons dit que notre comptable, M. Gerry Labelle, ainsi que le vérificateur, Joffrey Sévigny de la Firme Dignard Éthier, seront présents pour éclaircir quelques sujets en regard de la comptabilité et les états financiers.

Si les conseillers et conseillères ont des questions pour M. Labelle, n'hésitez pas de les demander.

GERRY LABELLE

M. Labelle débute en confirmant que les états financiers pour les années 2014-2015 sont terminés et envoyés.

Les remises mensuelles et trimestrielles sont à jour jusqu'au 31 juillet 2016.

En 2015, nous avons un surplus de 293,000.00\$, avec 31,000.00 au-dessus du montant. Ce qui est pour 2016, le surplus s'élève à 180,000.00\$, nous avons reçu la subvention pour les chemins. Hydro-Québec nous doit 32,000.00\$ pour le déblaiement de la neige. TVQ & TPS le montant dû s'élève à 147,000.00\$ pour les périodes de jan-fév, mars-avril ainsi pour mai-juin + les arrérages de taxes.

Joffrey Sévigny explique à l'assemblée en détails les rapports financiers. Il assure qu'il a fait la vérification des livres et que les montants sont exacts.

Les États financiers pour 2014 & 2015 seront disponible sur le site internet de la municipalité.

- Robert Bouvrette demande où sont les montants des arrérages de taxes?
- Annette Asselin : Comment se faire pour si longtemps sans avoir un suivi sur le retard des paiements de taxes? Ce sont les argents des contribuables?

Joffrey explique la situation du retard.

Jean-Louis explique que nous irons avec une Agence de recouvrement pour récupérer les sommes non-payées. Il y a beaucoup de lettres enregistrées qui nous ont été retournées à cause de déménagements, etc. Il y a beaucoup d'intérêts qui s'ajoute à des montants non-payés depuis plus de 10 ans. Ils y a des sommes entrain de se régler.

- Roland Normandeau : Comment ça 15 ans d'arrérages? Pourquoi ne pas prendre les moyens nécessaires? Est-ce un manque des maires? Comment se faire que la municipalité n'était pas au courant? Il faut éviter que cela se reproduise à tous les ans.
- Irène Nadeau : Le directeur général avait confirmé qu'il y avait une petite poussière d'arrérages, lorsque la question lui fut demandée. Est-ce que ça règlera en janvier?
- Bruno Meilleur : Comment est-ce que les conseillers n'étaient pas au courant? Il n'y avait pas de rapports produits? Il faut prendre des mesures pour régler le problème. Le problème est que le conseil se fait dire que les conseillers n'ont pas le droit de voir certains documents. Les documents qu'ils ne peuvent pas voir, ce sont des dossiers médicaux).
- Robert Bouvrette : Demande plus de détails concernant les rapports financiers.
- Suzanne LaSalle : Est-ce qu'il va y a voir des ventes pour taxes?

Jean-Louis confirme que les contribuables avec les arrérages avaient jusqu'au 31 août pour faire une entente et jusqu'au 31 octobre pour payer.

Gerry Labelle suggère qu'il serait mieux de ne pas avoir de vente car la municipalité pourrait perdre de l'argent lorsqu'une propriété se vend.

- Annette Asselin : Pourquoi qu'il n'y a pas eu de ventes depuis 2012?
- Irène Nadeau : Concernant l'article du code Municipal, la date aurait dû être le 15 novembre – 30 novembre.
- Bruno Meilleur : À compter de 2016, les terrains à vendre commencent à 1.00\$.
- Sylvie Landriault : Demande une vérification externe et les avoir les marches à suivre pour le futur.
- Luc Forget : Reculer 3-4 ans??
- Pierrette Meilleur : La procédure pour la vente de taxe commence à 1.00\$. La municipalité doit-elle être présente. Le contribuable fait vendre sa propriété et a 2 ans pour payer afin de reprendre possession de sa propriété.

144-2016 TAXE MUNICIPALE POUR LE 9-1-1

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que le nouveau montant de la taxe municipale pour le 9-1-1 passera de 0.40\$ à 0.46\$ à compter du 1^{er} août 2016.

Adoptée

145-2016 BOURSE ÉCOLE SECONDAIRE SIEUR DE COULONGE

Proposé par Richard LaSalle

Et résolu unanimement que cette municipalité contribue un montant forfaitaire de 100.00\$ pour les bourses d'étude de l'École Sieur de Coulonge. Qu'une demande soit faite pour encourager un (e) finissant (e) venant de l'Île-du-Grand-Calumet. La municipalité considère qu'il est important de poursuivre ses études

Je, Lisa Dagenais, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

146-2016 MTQ – SIGNALISATION SCOLAIRE – OLIVIER GAGNON

Proposé par Émilie LaSalle

Et résolu unanimement que la Municipalité fasse la demande auprès du MTQ l'installation de panneaux routiers scolaires au 18 Chemin des Outaouais.

Adoptée

147-2016 SOUMISSION DE SHAWVILLE FORD – RÉPARATIONS CAMION MUNICIPAL

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que la Municipalité fasse réparer le camion municipal chez Shawville Ford soit au mois d'octobre, avant le temps froid. Le montant s'élève à 4,483.48\$

Je, Lisa Dagenais, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

148-2016 SOUMISSION DE HAYES MANUFACTURING – CAMION MUNICIPAL

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que la Municipalité fasse réparer le fond de la boîte du camion municipal au montant de 3,100.00\$

Je, Lisa Dagenais, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

SOUMISSIONS DE VALPA – RÉPARATIONS SALLE MUNICIPALE

La Municipalité a reçu 2 soumissions pour des réparations nécessaires à la salle municipale. Une soumission pour la réparation d'infiltration d'eau dans le sous-sol au montant de 4,501.27\$. La deuxième soumission est l'installation de gouttière du côté Ouest longeant la rue Brizard au montant de 1,667.00\$ sans taxe pour les matériaux et la main d'œuvre pour la gouttière et 5,301.60\$ pour le grillage à neige.

AVIS DE MOTION – CODE DE DÉONTOLOGIE & ÉTHIQUE RÈGLEMENT 236-2016 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 230- 2013

Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Richard LaSalle, un règlement abrogeant le règlement 230-2013 du Code de déontologie et éthique et portant le numéro 236-2016 sera déposé pour adoption.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, qu'une copie du règlement sera disponible au bureau de la municipalité pour consultation.

Richard LaSalle, conseiller

CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Discussion est reportée à la prochaine séance de travail.

BUREAU DE POSTE

À titre d'information, qu'en date du 09 octobre 2016, le bureau de poste sera fermé les samedis et de nouvelles heures d'ouverture s'appliqueront.

CHEMIN DE LA MONTAGNE – HYDRO

Des travaux routiers majeurs devront être faits sur le Chemin de la Montagne. Le conseiller Richard LaSalle confirme que la côte est en mauvais état et la suggestion d'enlever le « popcorn », par la suite étendre du gravier.

POMPIERS VOLONTAIRES

149-2016 DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON POUR LE 01 OCTOBRE 2016

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette municipalité autorise M. Mario Tremblay à faire une demande de permis d'alcool au nom de la Municipalité pour le 01 octobre 2016 exigé par la Régie des Courses et Loteries du Québec.

Que la municipalité se rend entièrement responsable de cette activité.

Que les profits seront entièrement versés à la municipalité au nom de BGCP.

Adoptée

150-2016 COURS DE PUMPER

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que cette municipalité déboursera les coûts/déplacements pour la formation du cours de pumper à 150.00\$ / 3 hrs.

Je, Lisa Dagenais, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

151-2016 LES COMPTES À PAYER

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que la liste des comptes suivants soient acceptée pour paiement à savoir :

Municipalité de Grand-Calumet
Comptes à Payer au 13 septembre 2016

3477835 Canada Inc.	3 215.50	
9376712 Canada Inc. Excavation Michael Derouin	12 373.57	
Bastien, Vaughan	909.12	Pneus Camion
Bérard Raymond	256.52	
Campbell's Bay Cement	85.00	Portable - Centre de tran
Desjardins Sécurité financière	574.17	
Environex	400.11	
Évolu-Tic Outaouais,	2 662.25	
Greenwood Paving Ltd	1 637.09	
Hydro-Quebec	382.72	
Laurentide Re/sources Inc.	100.75	
M.R.C. Pontiac	233.75	
Materiaux J.L.S. BMR	1 222.69	Calcium
McNally, Lawrence	40.00	Remb. Camion incendie
Petro Pontiac	935.44	
Pontiac Printshop Ltd.	471.34	Avis publiques - 2 semai
Reis Equipment Center	830.64	
Revenu Canada	2 038.91	
RICOH CANADA Inc.	237.71	
Robert Yvon	463.37	Equipement de sécurité
Romulus La Salle & Fils	670.96	
Shawville Ford Inc	1 804.82	
Signal Services Inc.	890.26	
Sortir du Bois	4 860.00	Chemin Letts
Stanton, Brian Co. Ltd.	5 216.64	
Télébec Ltée	813.85	
Visa Banque Laurentienne	412.30	
	43 739.48	

Je, Lisa Dagenais, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

GROSSES VIDANGES

Les 01 et 02 octobre seront les journées pour le grand nettoyage d'automne. Comme stipulé dans l'avis, le matériel de construction ne sera pas accepté.

CORRESPONDANCE

Une copie de la correspondance reçue au cours du mois d'août est remise aux membres du conseil.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Marilyn Fahey

Remet au conseil une pétition avec la signature de 80 résidents. Demandant la réparation du Chemin de la Montagne. Elle suggère d'avoir un ingénieur pour suggérer les réparations nécessaires et de faire la demande d'une subvention.

La municipalité n'a pas acquis le Chemin de la Baie car il reste des travaux à compléter, l'ajout de gravier et il faut que le chemin soit conforme pour le déneigement.

Bruno Meilleur

Abat-poussière: problème avec le calcium car il n'y en a pas assez sur la route. Pourquoi qu'il y a tant de poussière. Pourquoi est-ce que la niveleuse passe si souvent qui cause beaucoup de poussière.

Bobby Griffin

Il demande qui et le comité pour les chemins? Ce sont Richard LaSalle, Colleen Griffin et Mario Trembay. Faudrait mettre du gravier sur les chemins Tancredia, Chemin de la Mine et voir les autres chemins qui auront besoin des travaux nécessaires. Il fait la demande d'inviter les Députés et peut-être ils pourront nous aider pour l'obtention de subventions pour 2017.

Suzanne LaSalle

À l'hiver, le camion pour le sel arrête 2 miles avant chez elle et il passe seulement 2 fois. Combien de calcium a été mis sur le chemin? Richard LaSalle lui répond 4 camions citernes. Le budget ne permettait pas d'en mettre une deuxième fois. Mentionne que le « popcorn » est endommagé et que la pluie et les camions lourds le détruisent.

Annette Asselin

Demande où le gravier a été mis cette année? Richard LaSalle répond que le gravier a été mis sur les Chemins Letts, Outaouais et la Mine.

Irene Nadeau

Informations de la retraite du Directeur Général.
Résolution de la Directrice Générale au 01 août (par intérim)? Jean-Louis confirme que Lisa Dagenais est entrée en fonction du poste de directrice générale en date du 01 août.
Il devrait avoir des contrats pour tous les employés (es).
Le procès-verbal du mois de juillet, dans le mot du maire, il y a un montant de 134,000.00\$ d'arrérages de taxes.
Suite à la lettre de démission, elle a accepté de faire une entrevue.
Remerciement aux contribuables.

- Roland Normandeau** Demande si des lettres ont été envoyées et savoir s'il y a eu des ententes reçues?
Jean-Louis confirme les lettres ont été envoyées et plusieurs nous sont retournées dû à des changements d'adresses qui n'ont pas été faits. Quelques ententes ont été prises et en discutera avec le conseil.
- Irène Nadeau** Les reçus ne sont pas nécessaires; éliminerait des frais postaux.
- Gérald Corriveau** Demande d'élargir le chemin en face de chez lui au Chemin de la Montagne.

Richard LaSalle confirme qu'il se présentera chez lui pour voir aux chemins de la Montagne et de La Baie.
- Glenn Griffin** Beaucoup de poussière sur le chemin Tancredia. Le coin en face de chez lui (Chemin de la Mine), n'a pas été balayé et lui faudrait du calcium.
Demande le trajet des camions pour la mine, car il y a beaucoup de poussière.

Richard LaSalle rencontrera la compagnie pour que les camions observent le trajet suggéré.
- Robert Laporte** Suggère de visiter le site de www.goazimut.com; pour voir la différence de l'évaluation, le débalancement des évaluations foncières.
- Luc Forget** Règlement Zone 18 – Roulottes :
Est-ce que le conseil prendra une décision?
Il y a une grosse différence avec l'évaluation foncière entre les Cotes-Jaunes et le Chemin de la Baie. Le conseil devrait communiquer avec Jasmin Lemaire de la MRC pour les critères d'évaluation.

DISCUSSION DES CONSEILLERS

- Emilie LaSalle** Lumière brûlée en face de chez elle.
- Richard LaSalle** Fera une tournée des chemins.
Il reste 6,000.00\$ dans le budget pour le calcium.
Au Centre de Transfert, il y a quelqu'un qui jette des sacs verts avec de la litière dans le bac à recyclage. Le préposé a le nom de

cette personne et la municipalité lui enverra une lettre enregistrée.

Lumière au lieu où se situe la borne sèche au Chemin de la Baie, une soumission reçue pour une lumière solaire.

Est-ce que Robert pourrait renforcer le règlement pour le nettoyage de terrain? Envoyée une lettre enregistrée et faire un suivi. Communiquer avec la Sûreté et aviser la Brigade car il y a danger d'un feu.

Rejean Meilleur

Il aura une réponse pour les réparations du camion de service.
Calvette sur le Chemin Ligne des Bouleaux, sera complété jeudi ou vendredi.
Chemin de la Baie, nous avons reçu les tests de gravier. Samedi les conseillers iront vérifier l'épaisseur du gravier sur le chemin.
Assisté à la rencontre Biomass. Mettre sur pied une cour a bois régionale.
Beaucoup de plaintes concernant les camions sur le Chemin Dunraven.
Est-ce que nous avons reçu de l'information de Julien Gagnon de la MRC pour la borne sèche sur le Chemin des Outaouais?
Ce qui est pour les roulottes, est-ce que la municipalité étudie pour abroger le règlement?

Mario Tremblay

Aucun sujet à discuter.

SERVICES D'ENQUETES DE LOCALISATION ET DE SOLVABILITE

Il y a aura une décision lorsque les couts seront établis.

152-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette séance soit levée à

22h17

Jean-Louis Corriveau, maire sup.

Lisa Dagenais, dg